



34577 - La supériorité d'Ali

question

Même si nous voulions être neutre à l'égard de notre maître Ali ibn Abi Talib, nous lui attribuons un rang supérieur à celui des autres compagnons. On lui rend hommage dans les hadith non seulement en tant que combattant mais aussi en tant que personne idéale en son savoir et sa compréhension (de la religion). C'est pourquoi Abou Baker et Omar l'interrogeaient sur des questions qu'ils ne maîtrisaient pas. Comment pourraient-ils jouir d'un rang supérieur au sien ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nul doute que l'éminent compagnon, Ali ibn Abi Talib (p.A.a) était l'un des plus intelligents et des plus déterminés. Il avait la réputation d'un homme très brave. Il fut le premier enfant à se convertir à l'islam et il demeurait aux côtés du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avant l'Hégire. Quand ce dernier devait quitter La Mecque en compagnie d'Abou Baker, c'est Ali qui a dormi dans lit de Muhmmad (pour faire croire qu'il était toujours là)

Figure parmi ses prouesses ce que Sahl ibn Saad (p.A.a) a rapporté avoir entendu dire par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à la veille de son départ pour Khaybar : « Je remettrai le drapeau à un homme auquel Allah accordera la victoire... » Chacun des présents espérait recevoir le drapeau.. « Où est Ali ? » Dira-t-il plus tard ? »- « Il a mal aux yeux. » Lui dit-on. Puis il le fit venir, pria pour lui et cracha sur ses yeux. Et il fut guéri immédiatement comme s'il n'avait souffert de rien. » (Rapporté par al-Boukhari,2942 et par Mouslim 2406)

De même qu'Ali eut de nombreux mérites et prouesses, de même les autres compagnons en eurent. S'agissant d'Abou Baker, un hadith d'Abou Said al-Khoudri, nous apprend : « Au cours de l'un de ses sermons, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit : « Certes Allah a donné à



l'un de Ses esclaves-serviteurs la possibilité de choisir soit la vie d'ici-bas, soit ce qu'il y a auprès de Lui et le concerné a opté pour le dernier choix. » Abou Baker pleura à cet instant. Et je me suis dit qu'est-ce qui fait pleurer ce vieux du fait qu'Allah ait donné à l'un de Ses esclaves-serviteurs la possibilité de choisir soit la vie d'ici-bas, soit ce qu'il y a auprès de Lui et qu'il ait opté pour le dernier choix ? Le concerné était le Messenger d'Allah et Abou Baker était en savait plus que nous...Et puis, il (le Messenger) dit : « Abou Baker ! Ne pleure pas. Abou Baker est celui de tous mes compagnons en qui j'ai la plus grande confiance . Si j'avais à choisir un ami intime parmi les membres de ma communauté, c'est Abou Baker que je choisirais. Mais la fraternité créée par l'islam et l'affection qui en résulte en tiennent lieu et place. Fermez toutes les portes de la mosquée à l'exception de celle qui débouche sur (la maison d') Abou Baker. » (Rapporté par al-Boukhari,466 et par Mouslim,2382)

Parmi ses autres prouesses figure son accompagnement du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) lors de l'Hégire , évènement à propos duquel le Très-Haut dit : « Si vous ne lui portez pas secours... Allah l'a déjà secouru, lorsque ceux qui avaient mécru l'avaient banni, deuxième de deux. Quand ils étaient dans la grotte et qu'il disait à son compagnon : "Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous." Allah fit alors descendre sur lui Sa sérénité "Sa sakina" et le soutint de soldats (Ange) que vous ne voyiez pas, et Il abaissa ainsi la parole des mécréants, tandis que la parole d'Allah eut le dessus. Et Allah est Puissant et Sage . » (Coran,9 :40)

Un autre de ses mérites a été rapporté par Amrou ibn al-As (p.A.a) quand le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) l'avait envoyé pour diriger un détachement de l'armée devant se rendre à Dhat Salassil. Quand je m'étais rendu auprès de lui, je lui ai dit : « Quel est être humain que tu aimes le plus ? » - « Aïcha. » Répondit-il. « Et parmi les hommes ? »- « Son père. » « Et puis qui ? »-« Omar. » Et puis il cita des hommes. » (Rapporté par al-Boukhari,3662 et par Mouslim,2384)

Un autre de ses mérites est que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) lui a confié avec insistance au cours de son ultime maladie la direction de la prière et exclu toute opposition en disant : « Dites à Abou Baker de diriger la prière pour les gens. » (Rapporté par al-Boukhari,683 et



par Mouslim,418).

Un autre de ses mérites est révélé par Anas ibn Malick (p.A.a) selon lequel Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) Abou Baker , Omar et Outhmane avaient escaladé le mont Ohud et il se mettait à trembler. Il dit alors : « Reste stable, ô Ohud, car tu n'abrites qu'un prophète, un véridique et deux martyrs. » (Rapporté par al-Boukhari,3675) entre autres (témoignages)

Omar ibn al-Khattab (p.A.a) possède également des mérites et prouesses bien confirmés. En fait partie ce qui a été rapporté par Abou Said al-Khoudri en ces termes: « Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Pendant mon sommeil, on a fait défiler les gens devant moi. Les uns étaient vêtus de vêtements qui arrivaient jusqu'à leurs seins et d'autres portaient des vêtements plus courts. On m'a montré Omar ibn al-Khattab qui traînait son vêtement. » On lui a dit : « Comment interprètes-tu ce rêve , ô Messenger d'Allah ? » « C'est la religion.Dit-il » (Rapporté par al-Boukhari,23 et par Mouslim,2390)

On en trouve encore ce qui a été rapporté par Abdoullah ibn Omar (p.A.a) qui a déclaré avoir entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire : « Je dormais quand on m'a apporté une tasse de lait. J'en ai bu au point que le lait me débordait sur les ongles. Ensuite, j'ai transmis la tasse à Omar ibn al-Khattab. » On lui a dit : « Comment interprètes -tu cela, ô Messenger d'Allah ? »-« C'est le savoir. » Dit-il. »(Rapporté par al-Boukhari,82 et par Mouslim,2391)

Un autre mérite a été rapporté par Aicha (p.A.a) du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes : « Les nations qui vous ont précédé avaient des hommes inspirés. Si ma communauté devait en avoir , ce serait Omar ibn al-Khattab. » (Rapporté par Mouslim,2398) entre autres hadith révélant les mérites et prouesses des compagnons (p.A.a) Cependant, la raison et la loi qui permettent de savoir que les uns sont supérieurs aux autres. On ne peut pas en décider arbitrairement car seule la Charia constitue la référence en la matière. C'est dans ce sens que le Très-Haut dit : «Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit; il ne leur a jamais appartenu de choisir . Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils associent à Lui! » (Coran,28 :68)



Revenons aux arguments religieux qui indiquent les grades et rangs des compagnons (p.A.a) Il a été rapporté par une voie sûre qu'Ibn Omar (p.A.a) a dit : « Du vivant du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous classions les gens par ordre de mérite et placions Abou Baker avant Omar puis Outhmane (p.A.a) » (Rapporté par al-Boukhari,3655). Une autre version dit : « Du vivant du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous ne comparions personne à Abou Baker, et nous placions Omar avant Outhmane. Nous laissions les autres sans préférer les uns aux autres. » (Rapporté par al-Boukhari,3697)

Voilà le témoignage unanime des compagnons rapporté par Abdoullah ibn Omar. Ils préféraient Abou Baker (p.A.a) aux autres compagnons puis plaçaient Omar puis Outhmane après lui.

Laissons Ali ibn Abi Talib (p.A.a) lui-même faire son propre témoignage. Son fils Muhammd ibn al-Hanafiyya dit : « J'ai dit à mon père : qui est le meilleur des gens après le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ?- « Abou Baker. » Et puis je lui a dit : « Et qui après ? »- « Omar. » Craignant qu'il ne me dise Outhmane, je lui ai dit : puis Toi ! »-« Je ne suis que l'un des musulmans. » M'a-t-il dit. » (Rapporté par al-Boukhari, 3671)

Il a été rapporté qu'Ali (p.A.a) disait : « Si jamais on m'amenait quelqu'un qui me préfère à Abou Baker et Omar, je lui infligerais la peine prévue pour un menteur. »

Cheikh al-Islam, ibn Taymiyyah a dit « Il a été rapporté par des voies concordantes qu'Ali disait sur la chaire à Koufa : « Abou Baker est le meilleur des membres de cette communauté après son Prophète et il est suivi en cela par Omar. » On a rapporté de tels propos de lui par plus de 80 voies. Al-Boukhari et d'autres l'ont cité. Les pionniers des Chiites étaient tous d'accord à préférer Abou Baker puis Omar comme d'aucuns le disaient. » Voir *Minhadj as-Sunna*, 1/308.

D'après Abou Djouhayfa, Ali (p.A.a) monta sur chaire, loua Allah le Très-Haut, rendit hommage au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et dit : « Abou Bakar est le meilleur membre de cette communauté après son Prophète. Il est suivi en cela par Omar. Et puis Allah rend meilleur celui qui Lui plaît. » (Hadith rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad*,839. Cheikh Chouayb al-Arnaout dit que la chaîne de transmission du hadith est solide.



Les hadiths que voilà et les traditions reçues des compagnons dans le même sens attestent la doctrine de l'ensemble des partisans de la Sunna, à propos de laquelle aucune divergence de vues ne les oppose et selon laquelle Abou Baker est le meilleur membre de la communauté après Son Prophète suivi en cela par Omar. Puisse Allah les agréer tous.

Quant à dire qu'Abou Bakar et Omar interrogeaient toujours Ali sur des questions qu'ils ne maîtrisaient pas, aucune tradition ne l'atteste. Au contraire, il est confirmé que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) avait donné à Abou Baker l'ordre de diriger la prière au cours de son ultime maladie . Or il ne pouvait lui permettre de le remplacer s'il ne savait pas les dispositions qui régissent la prière. En outre, il est attesté qu'il l'avait désigné pour diriger un groupe de pèlerins avant son pèlerinage d'adieu. Or une telle fonction ne pouvait être confiée qu'à l'homme le mieux instruit. Il est même attesté qu'Ali a appris auprès d'Abou Baker des hadiths traitant de certaines questions.

Asmaa ibn al-Hakam al-Fazaari a dit : « J'ai entendu Ali dire : quand j'apprenais un hadith du Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) j'en tirais le profits qu'Allah me permettait d'en tirer. Quand j'apprenais un hadith auprès de l'un de ses compagnons, je lui demandais de jurer de l'avoir reçu de lui. Quand il le faisait, je le croyais. Une fois Abou Bakar m'a appris un hadith en ces termes : « J'ai entendu le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) dire : « Chaque fois qu'un homme commet un péché puis se purifie et fait une prière et demande à Allah de lui pardonner, Allah le lui accorde. Et puis il a récité ce verset : «et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leur péchés - et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. » (Coran, 3 :135) (Rapporté par at-Tirmidhi,406 et jugé bon par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi.

Le même Tirmidhi (3682) a rapporté d'après Ibn Omar que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « Certes, Allah a fait d'Omar un homme de vérité. » Hadith jugé authentique par al-Albani dans *Sahih* d'at-Tirmidhi,2908.

On a déjà cité la parole du Prophète : «Les nations qui vous ont précédé avaient des hommes



inspirés. Si ma communauté devait en avoir , ce serait Omar ibn al-Khattab. »

En somme, la doctrine unanimement admise par l'ensemble des partisans de la Sunna est qu'Abou Bakar est le meilleur membre de la communauté après son Prophète suivi d'Omar. Puisse Allah les agréer tous.

Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit : « Aucun des ulémas musulmans reconnus n'a dit qu'Ali était mieux instruit qu'Abou Bakar et Omar réunis ni même Abou Bakar seul. Celui qui en fait l'objet d'un consensus est le plus ignorant des hommes. Bien au contraire, bon nombre d'ulémas ont affirmé qu'ils sont unanimes à admettre qu'Abou Bakar était mieux instruit qu'Ali. Figure parmi eux l'imam Mansour ibn Abdoul Djabbar as-Samaani al-Maroudhi, l'un des imams des Sunnites issus des disciple de Chaafii. Il a mentionné dans son ouvrage intitulé *Taqwiim al-adillati ala al-imam* que les ulémas sunnites sont unanimes à croire qu'Abou Bakar était mieux instruits qu'Ali. Et je ne connais aucun imam célèbre qui l'aurait contesté.

Comment en serait-il autrement quand on sait que du vivant du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) Abou Bakar exprimait des avis, donnait des ordres et interdits et prononçait des sermons comme il le faisait en son absence. Au début, il appelait les gens à l'Islam et continuait à le faire après leur émigration, notamment lors de la bataille de Hounayn et en d'autres occasions. Pendant ce temps, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) l'approuvait et acceptait ses propos. C'est un rang que nul autre n'avait atteint.

Quand le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) consultait les plus instruits et les mieux avisés de ses compagnons, il commençait par Abou Bakar et Omar. Et les deux s'exprimaient d'abord avant les autres compagnons. Un exemple en est donné par la consultation portant sur les captifs de Badre. Abou Bakar fut le premier à donner son avis suivi d'Omar . Il en fut de même en d'autres occasions.

Il est rapporté dans le Sahih de Mouslim que les compagnons du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) étaient avec lui au cours d'un voyage quand il disait : « Si les gens suivent Abou



Bakar et Omar, ils seront bien orientés. »

Il est rapporté qu'Ibn Abbas se fondait sur le livre d'Allah pour exprimer ses avis. Quand il n'y trouvait pas ce qu'il cherchait, il se référait à la Sunna. S'il n'y trouvait pas ce qu'il cherchait, il se référait à l'avis d'Abou Bakar et Omar. Ce qu'il ne faisait pas avec Outhmane et Ali.

Voilà Ibn Abbas, l'érudit de la communauté et le mieux instruit des compagnons de sa génération, qui se référait à l'avis d'Abou Bakar et Omar qu'il préférât à celui de tout autre compagnon. Il a été confirmé que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit de lui : « Seigneur, instruis-le en religion et apprends lui son interprétation. »

Recueil des avis juridiques consultatif,4/398.